

Un nouveau CPAS à partir du 5 mars 2012



Dans le but d'une meilleure synergie entre la Commune et le CPAS et afin d'offrir une infrastructure mieux adaptée aux besoins de notre population, de nouveaux locaux pour le Centre Public d'Action Sociale ont été aménagés dans le bâtiment de l'ancienne Coopérative situé en face de la Maison communale.

Les travaux ont permis la construction d'une tour d'accès aux quatre niveaux, avec un ascenseur, l'aménagement d'un espace accueil, d'une salle de réunion, de bureaux, d'un espace de détente et de sanitaires. Ces nouveaux locaux ont été étudiés afin d'être tous accessibles aux personnes à mobilité réduite et d'être à meilleure performance énergétique.

Le montant de cet investissement s'élève à environ 1.850.000 € dont 800.000 € ont été financés par le Service Public de Wallonie.

Afin de permettre le déménagement des services du Centre, ces derniers seront exceptionnellement fermés le 2 mars après-midi.

Les personnes pourront s'adresser rue Louis Pasteur, 88 jusqu'au vendredi 2 mars à midi.

Mais d'ores-et-déjà, notez que tous les agents du CPAS vous accueilleront dès le 5 mars 2012 dans leurs nouveaux locaux, avec des horaires inchangés.

Infos pratiques : CPAS de Soumagne
Rue de la Siroperie, 7/1
4630 Soumagne
Tél. : 04/345.94.94
Fax : 04/345.00.06
Courriel :
contact@cpasdesoumagne.be

